

FICHE SYNOPTIQUE DE PROJET FINANCE PAR LE FONDS COMPETITIF POUR L'INNOVATION AGRICOLE DURABLE (FADCI/FCIAD)

- 1. Titre du projet : Valorisation des pommes de cajou en bioproduits en synergie avec le milieu rural
- 2. Thématique 5 : Amélioration de la qualité des produits et de la bonne gestion des intrants
- 3. Filière ou groupe d'acteurs concernés : Filière anacarde
- 4. Nombre estimé de bénéficiaires : 240 bénéficiaires directs
- 5. Nom du coordonnateur : SORO Doudjo (+225 49 62 90 46 / 05 65 77 73 dousoro@yahoo.fr)
- 6. Noms, adresse et pays des institutions participantes :

Nom et adresse du proposant principal : Institut National Polytechnique Félix Houphouët-Boigny (INP-HB), B.P. 1093, Yamoussoukro, Côte d'Ivoire, 49 62 90 46

Nom et adresse des autres institutions participantes : Conseil du coton et de l'anacarde, 22 B.P. 582 Abidjan 22 Côte d'Ivoire

7. Coût du projet : 296 245 772 F CFA, dont FCIAD : 172 920 772 F CFA (58%)

8. Durée du projet : 18 mois

9. Lieux d'exécution : Région est et nord de la Côte d'Ivoire

10. Résumé du projet :

La Côte d'Ivoire produit chaque année environ 5 millions de tonnes de pommes de cajou. La guasitotalité de cette production est perdue sur les lieux de récolte car elle n'est pas valorisée. Cette matière première présente pourtant un fort potentiel nutritionnel. Une meilleure valorisation de la pomme de cajou, co-produit de la production de la noix, contribuera à stabiliser l'exploitation des anacardiers, à créer de nouvelles activités économiques génératrices d'emplois et, par voie de conséquence, de lutter contre la pauvreté en Côte d'Ivoire. Les résultats des travaux de recherche obtenus et/ou en cours de réalisation sur la valorisation de la pomme de cajou ont permis de développer neuf (9) procédés de transformation de la pomme de cajou en bioproduits. Au cours de ce projet et en collaboration avec le conseil du coton et de l'anacarde dans la cadre du Programme National sur la Recherche de l'Anacardier (PNRA), il s'agira de transférer les résultats de recherche de deux procédés de transformation (jus et alcool) aux OPA et aux groupements de femmes exerçant dans la filière anacarde. Le secteur informel en effet, est l'un des plus importants en Côte d'Ivoire. La situation économique difficile conduit de nombreux jeunes en particulier les jeunes femmes à s'engager dans la filière de la production et de la vente de jus de fruits à partir de ressources agricoles locales sans avoir un minimum de connaissance pour rendre cette activité plus lucrative. Il s'agira de mettre en œuvre un projet permettant à toute une chaine de valeur (producteur, transformateur, équipementiers et consommateur) d'amorcer un développement durable. De façon plus spécifique, la mise en place de stratégie de valorisation de ce projet permettra à la Côte d'Ivoire de satisfaire à la triple nécessité de produire des denrées alimentaires à moindre coût par les populations rurales, accessibles aux populations à faibles revenus en respectant les bonnes pratiques de fabrication et d'hygiène.